

UFOLEP SECTION TIR à L'ARC 86

Réunion Commission

du lundi 03 novembre 2025 à Beaulieu

PRESENTS :

Christophe Guinouard (Responsable)
Rosa Largeau (trésorière) (Gençay)
Thierry Rogeon (Les Roches)
François Fort (Les Roches)
Guillaume Laroche (APS)
Gérard Daviaud (Les archers de l'auxances)
Christian Brun (Les archers de l'auxances)
Sylvain Gergaud (Smarves)
Grégory Gargot (Esprit Archerie)
Jérémy LELONG (Les archers du Vouglaisien) (secrétaire)

Excusés :

Manu POULAIN (FEPS St Julien l'ars)
Corinne Poulain (FEPS St Julien l'ars)
Valérie Lepeytre (LAMI)
Pascal (La flèche Pictave)

La réunion a commencé à 20h08, avec comme ordre du jour :

- Informations Générales
- Bilan descompétitions
- Trésorerie
- Formations
- Questions diverses et variées

Informations générales :

Christophe n'a pas d'information à nous transmettre.

Bilan des compétitions :

Pour le moment les compétitions se sont très bien passées. Les présidents sont plutôt contents des premières compétitions. Christophe a remarqué que certains arbitres parlaient assez sèchement aux archers, petit rappel la courtoisie et la politesse vont dans les deux sens.

Sylvain nous informe que le club trouve qu'il y a peu d'archers à leur compétition et nous informe que si c'est de nouveau comme ça pour les prochaines fois, ils n'organiseront plus de compétition.

Trésorerie de la commission :

A l'heure de la réunion, il y a 4503.07€ sur le compte au 03/11/2025, Rosa m'a encore donné les centimes 😊.

Pour le bilan du national 2025, le premier bilan (exercice) est de 7674€ et sur le compte du National la somme est de 8161,89€.

Pour information, il faut savoir que les inscriptions des archers sur le National ne sont pas versées au département organisateur mais à l'UFOLEP France. (même chose pour les autres sports UFOLEP)
De plus il nous facture l'inscription de nos archers pour une somme d'environ (600-800€).

Christophe va voir si l'UFOLEP ne peut pas faire un effort sur cette inscription. S'ils ne font pas d'effort, nous ne sommes pas près de refaire un National dans la Vienne. Pour Smarves, les engagements des archers représentent à une somme d'environ 5200€.

Information à tous les présidents et trésoriers des clubs : pour la redevance versée à la commission, MERCI de prendre le nombre d'archers présents sur les résultats et non sur le tableau de classement général de Christophe.

Les formations :

Gérard est en formation « formateur de formateur », ils sont 10 participants et c'est le seul du secteur tir à l'arc. Il nous a fait un retour ultra positif, c'est très interactif et il y a beaucoup de mises en situation. En attente du deuxième week-end le 13-14 décembre.

Pour information, il a une prise en charge totale de l'UFOLEP National.

Questions Diverses et Variées (QDV) :

Toujours des blasons à vendre :

- 0,80€ le blason de 80 cm
- 0,60€ le blason de 60 cm

Les Chrono Tirs vont passer de club en club.

Cette année les APS sont 56 archers dont beaucoup de 17-30 ans. Guillaume nous informe qu'il a quelques problèmes avec ARCUFOLEP avec des doubles licences pour des archers avec le même numéro de licence.

Greg nous informe qu'il va avoir peu d'archer sur les compétitions car il a beaucoup de blessé dans son club pas à cause du sport (opération, blessure au boulot,)

Gérard nous informe qu'il y a eu un bon retour sur le repas des bénévoles.

Fin de la réunion à 21h35

Prochaine réunion le 19 janvier 2025, le pot apporté par le FEPS.